

E. MASSART
 ENTREPRISES GÉNÉRALES
 TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS



KIGALI, le

B. P. 16
 KIGALI (RUANDA-URUNDI)

Compte B.C.B. Usumbura No 1023
 Registre du Commerce : Usumbura 529

FACTURE N° I65B1s/52/C.R.II7.

(remplace le numéro I65/52 /C.R.II7)

LE GOUVERNEMENT DU RUANDA-URUNDI

DOIT

Construction d'une maison d'habitation à Ruhengeri
 suivant Chh.spéc.Ch. N°37/TP/51.
 Plan II7.
 Total Entreprise 828.321 frs.

AVANCEMENT DES TRAVAUX.

Installation sanitaire: factures N° I18 & I39	: 51.500,-	
prix forfait	: 71.500,-	
reste		: 20.000,-
Plafonds Unalit		: 38.283,-
Electricité		: 12.800,-
Cheminées		: 3.500,-
Enduits intérieurs : reçu 20.000,- reste		: 6.050,-
Menniserie comprenant :		
5,60 m2 portes extérieures	à 1375,-	: 7.700,-
17,- m2 " intérieures	à 950,-	: 16.150,-
18,40 m2 châssis métalliques	à 1450,-	: 26.680,-
8,- m2 portes de boyerie	à 900,-	: 7.200,-
total		: 57.730,-
reçu		: 45.000,-
reste		: 12.730,-
Gouttières et descentes		: 12.730,-
		: 5.400,-
		: 100.763,-

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de :

CENT MILLE SEPT CENT SOIXANTE TROIS FRANCS.

Le Fonctionnaire Dirigeant,
 Mr NEVEJANS.

L'Entrepreneur,
 E. MASSART.
[Signature]

Payer à l'ordre de la Banque du Congo Belge à Usumbura.

Kigali, le 25 octobre 1952.

[Signature]

G/R

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGARI.-

PROCES-VERBAL.-

Je soussigné, NEVEJANS, Daniel, Fonctionnaire dirigeant, des travaux exécutés par Monsieur MASSART à Ruhengeri en ce qui concerne la maison n° II7 suivant Cahier Spécial des Charges n° 37/T.P. de 1952, déclare qu'en date du 25/9/1952, les travaux suivants ont été exécutés: toiture terminée, arêtiers faitières, menuiserie et chassis métalliques sur place, planches de rives terminées, installation sanitaire en cours.-

*ci-joint le devis - l'hydro-pression
menuiserie, installation sanitaire.*

Ruhengeri, le 25 septembre 1952.-

LE FONCTIONNAIRE DIRIGEANT,-

D. NEVEJANS.-

b

Dates	Maçons	Charpentiers	Aides	Ciment	Sable	Pierres	Briques	Bois de charpentés	Divers	Fer à béton	Puits d'eau	Travaux exécutés	Observations
16/9	-	5	8	-	-	-	-	-	-	-	-	tuiles & planches de rive.	
17/9	-	10	10	-	-	-	-	-	-	-	-	" "	"
18/9	-	11	9	-	-	-	-	-	-	-	-	" "	"
19/9	-	11	9	-	-	-	-	-	-	-	-	" "	"
20/9	-	11	8	-	-	-	-	-	-	-	-	tuiles.	
22/9	-	9	9	-	-	-	-	-	-	-	-	tuiles.	
23/9	-	10	12	-	-	-	-	-	-	-	-	tuiles.	
24/9	-	11	20	-	-	-	-	-	-	-	-	tuiles.	

LE FONCTIONNAIRE DIRIGEANT.-

D. NE VEJANS.-